CAP (Armurerie (fabrication et réparation))

DOCUMENT D'EXAMEN

Entraînement professionnel - CAP armurerie (fabrication et réparation) [01649488ca42] - Session 2026

Document de l'épreuve pour la session indiquée, mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://caparmurier.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP armurerie (fabrication et réparation)

Sujet blanc d’entraînement — CAP Armurier : prise en charge documentaire et accessoire de présentation non fonctionnel

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Entraînement pédagogique original — aucune valeur officielle. Les deux études portent exclusivement sur une maquette de présentation en résine, explicitement inerte et sans mécanisme, et sur un socle d’exposition en bois qui n’est pas destiné à être monté sur une arme. Aucune manipulation d’arme, fabrication ou modification d’arme, ni opération sur un mécanisme n’est demandée. Les procédures, délais, prix et critères chiffrés du sujet sont des données fictives créées pour ce cas ; ils ne constituent pas des règles légales, sanitaires ou réglementaires. Les contrôles touchant au statut d’un objet potentiellement soumis à réglementation sont réservés au référent compétent ou à un intervenant extérieur habilité.

Répondez à toutes les questions en vous appuyant uniquement sur les documents fournis. Les réponses peuvent être rédigées dans les espaces disponibles ou sur une copie. Pour les calculs, indiquez les opérations et les unités. Le sujet évalue une analyse écrite de dossiers et ne remplace pas une réalisation pratique en atelier.

Document D1 — Dossier de prise en charge — maquette de présentation M-27

Atelier fictif : FormaV, atelier-école de préparation et de contrôle documentaire. **Dossier :** M-27. **Date de réception :** 14 octobre 2026. **Demandeuse :** Mme L. Martin, responsable d’une exposition pédagogique.

La demandeuse dépose une maquette de présentation en résine, identifiée par une étiquette « M-27 — objet pédagogique ». La fiche du fournisseur remise avec le dossier décrit l’objet comme une silhouette pleine en résine, sans alésage, sans mécanisme, sans pièce mobile et impropre au tir. Le sujet tient ces informations documentaires pour les seules données disponibles : aucune vérification physique de l’objet n’est demandée ni autorisée dans le travail écrit.

La cliente signale une rayure superficielle d’environ 32 mm sur un flanc et demande un avis sur l’état visuel de la maquette, ainsi qu’un devis éventuel pour un socle d’exposition en bois. Elle ne demande aucune intervention sur une arme. Aucun essai de fonctionnement n’est pertinent pour une silhouette pleine sans mécanisme. Aucun élément ne permet d’attribuer à cet objet une catégorie juridique d’arme ; le présent dossier ne demande pas d’en déterminer une.

À la réception, l’enveloppe extérieure porte la référence M-27 et paraît intacte. Le formulaire de dépôt mentionne une maquette, mais la case « document fournisseur joint » n’a pas été cochée. La fiche fournisseur est toutefois bien présente dans le dossier papier. La rubrique « état constaté » de la fiche de suivi est vide. La demandeuse indique qu’elle souhaite récupérer l’objet avant le 30 octobre 2026. Cette date est une échéance de la demande, et non une promesse de livraison de l’atelier.

Constats écrits transmis par la cliente, sans examen physique par le candidat : rayure superficielle annoncée, longueur approximative 32 mm ; aucune fissure signalée ; étiquette d'identification présente ; demande d'un avis visuel et d'un socle d'exposition. Le candidat doit distinguer les déclarations de la cliente des faits vérifiés dans le dossier, compléter une proposition de traçabilité et signaler les vérifications qui ne peuvent pas être faites sur la seule base des pièces fournies.

Document D2 — Consigne interne fictive de traitement documentaire et de sécurité

Cette consigne est une procédure interne fictive de l'atelier-école FormaV. Elle ne décrit pas une obligation réglementaire et ne remplace pas les textes applicables. Pour le présent exercice, aucun objet n'est sorti de son emballage et aucune manipulation physique n'est effectuée par le candidat.

1. Comparer les références figurant sur le formulaire de dépôt, l'étiquette et les pièces du dossier. Noter toute discordance ou pièce annoncée mais non renseignée au formulaire.
2. Inscrire dans la fiche de suivi la date, la référence du dossier, la nature de la demande, les déclarations de la cliente, les pièces documentaires disponibles et les points restant à vérifier. Ne pas présenter une déclaration comme une observation directe.
3. Lorsque les documents ne suffisent pas à établir la nature ou le statut d'un objet, ne pas conclure à sa classification. Suspendre toute intervention et demander l'avis du référent compétent. Si l'objet réel ne correspond pas aux documents, arrêter la prise en charge et appliquer la procédure interne de signalement au référent.
4. Dans ce cas pédagogique, le document fournisseur décrit une maquette pleine en résine sans mécanisme. Le travail autorisé se limite à l'analyse écrite du dossier et à une proposition relative à un accessoire d'exposition non fonctionnel. Aucun contrôle de tir, essai mécanique, démontage, réparation ou transformation d'arme n'est prévu.
5. Les informations sont consignées de manière neutre et traçable : date, auteur de la note, élément documentaire consulté, constat ou déclaration, décision de suite et personne à contacter. Une rubrique non renseignée reste explicitement signalée comme telle ; elle ne doit pas être complétée par une supposition.

Pour les activités de travail du bois étudiées dans le second dossier, les règles internes du cas imposent de prévoir un poste rangé, un éclairage adapté, une protection oculaire lors d'une activité réelle de façonnage et le respect de la notice des produits de finition. Ces indications servent uniquement à l'analyse écrite du risque dans cette situation fictive. Aucune utilisation de machine ni application réelle de produit n'est demandée.

Document D3 — Demande et cahier des charges fictif — socle d'exposition en bois

Après la demande d'avis sur la maquette M-27, la cliente demande un socle séparé pour la présenter sur une étagère. Le socle est un accessoire d'exposition indépendant : il ne se fixe pas à une arme et ne comporte aucun élément de visée, de fixation ou de fonctionnement. La forme retenue pour le chiffrage est un parallélépipède rectangle aux arêtes adoucies. Aucun dessin ni gabarit extérieur n'est nécessaire pour résoudre les questions.

Dimensions nominales du socle fini : longueur 240 mm, largeur 80 mm, épaisseur 24 mm. Convention de lecture : longueur selon l'axe X, largeur selon l'axe Y et épaisseur selon l'axe Z. Ces dimensions sont celles du socle fini, avant pose de patins. Pour le cas, la tolérance interne fictive est de ±1 mm sur chacune des trois dimensions : chacune des mesures doit donc rester entre la cote nominale moins 1 mm et la cote nominale plus 1 mm, bornes incluses. Cette tolérance est une consigne du cas, pas une norme générale.

Ébauche disponible pour le devis : bloc de hêtre de 300 mm × 100 mm × 30 mm. Le volume est calculé ici comme celui d'un parallélépipède rectangle ; les arêtes adoucies et les patins sont négligés dans le calcul de volume. Le dossier ne fournit pas de masse volumique du bois : aucune conversion en masse n'est demandée.

Contrôles relevés après réalisation simulée : longueur 239 mm ; largeur 81 mm ; épaisseur 23 mm. Ces trois nombres sont des mesures fictives déjà consignées dans le dossier. Le candidat doit les comparer au cahier des charges, sans imaginer d'autre mesure. Les patins de feutre sont fournis séparément ; leur pose est prévue uniquement sur le socle et ne crée aucune liaison avec la maquette.

Le rendu attendu est un socle propre, stable sur une surface plane, sans arête coupante signalée au contrôle visuel, et avec une finition mate. La cliente ne demande ni sculpture, ni quadrillage, ni teinte particulière. Le socle doit être identifié par le numéro de dossier M-27. Toute intervention décrite dans les réponses reste une préparation ou une analyse écrite : le candidat ne fabrique pas réellement l'accessoire.

Document D4 — Temps, coûts fictifs et fiche de contrôle de l'atelier-école

Les valeurs de cette fiche sont des données contractuelles fictives propres au cas d'entraînement. Elles ne représentent ni un tarif professionnel réel, ni un salaire, ni une règle de calcul réglementaire. Pour les calculs demandés, aucun impôt, taxe ou frais supplémentaire n'est ajouté.

Poste du devis du socle	Durée prévue	Coût matière ou consigne
Préparation et repérage du dossier	25 min	Inclus dans le temps de main-d'œuvre
Mise en forme et adoucissement des arêtes	35 min	Inclus dans le temps de main-d'œuvre
Ponçage	20 min	Inclus dans le temps de main-d'œuvre
Finition mate et temps d'attente organisationnel	15 min	Inclus dans le temps de main-d'œuvre prévu au devis ; aucune durée de séchage n'est à calculer
Contrôle final et identification	10 min	Inclus dans le temps de main-d'œuvre
Bloc de hêtre et patins de feutre	Sans durée supplémentaire à calculer	8,40 €

Règles de calcul de ce devis d'entraînement : le coût de main-d'œuvre est de 24,00 € par heure ; convertir les minutes en heures en divisant par 60. Les frais internes de préparation représentent 12 % du coût de main-d'œuvre calculé. Le prix de référence du cas est la somme du coût de main-d'œuvre, de ces frais internes et du coût matière de 8,40 €. Arrondir le résultat final au centime. Ces taux ne sont valables que dans ce scénario pédagogique.

Critères de contrôle internes du cas : comparer séparément les trois mesures du socle aux intervalles de tolérance indiqués dans D3 ; consigner « conforme » ou « non conforme » pour chaque dimension. Vérifier également que l'identification M-27 est prévue, que le socle est indépendant de la maquette et que le contrôle visuel ne signale pas d'arête coupante. Si un critère n'est pas documenté, inscrire « à vérifier » au lieu de conclure.

Organisation de la demande : la date de souhait de la cliente est le 30 octobre 2026. Les temps du tableau donnent une durée cumulée de travail prévue, et non le délai calendaire entre dépôt et livraison. Le dossier ne fournit ni calendrier de disponibilité de l'atelier, ni temps de séchage mesuré. Il est donc interdit de transformer la somme des durées de travail en une promesse de date de livraison.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 60 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — réception et suivi documentaire de la maquette

E1-Q1 · 3 point(s)

À partir de D1, indiquez la référence du dossier, la date de réception, l'identité ou la fonction de la demandeuse, et les deux objets principaux de sa demande. Distinguez bien la maquette de l'accessoire demandé.

Ressources : D1

E1-Q2 · 4 point(s)

Classez les informations suivantes en deux colonnes « donnée déclarée par la cliente » et « donnée documentée dans le dossier » : longueur de la rayure ; absence de fissure signalée ; description de la maquette pleine en résine sans mécanisme ; enveloppe extérieure intacte. Pour chaque élément, indiquez sa provenance selon D1.

Ressources : D1

E1-Q3 · 4 point(s)

Relevez dans D1 deux informations utiles à la traçabilité qui sont déjà disponibles et deux rubriques ou vérifications qui restent à compléter ou à confirmer. N'inventez aucune observation physique.

Ressources : D1, D2

E1-Q4 · 5 point(s)

Rédigez une note de fiche de suivi de 50 à 80 mots pour le dossier M-27. Elle doit mentionner la date, la demande, la source des informations sur l'objet, la rayure comme déclaration de la cliente et la suite à donner si une discordance apparaît. N'attribuez pas de catégorie juridique.

Ressources : D1, D2

E1-Q5 · 3 point(s)

La case « document fournisseur joint » est vide alors que la fiche fournisseur se trouve dans le dossier. Selon D1 et D2, quelle discordance faut-il consigner et quelle action documentaire faut-il effectuer pour conserver une traçabilité exacte ?

Ressources : D1, D2

E1-Q6 · 4 point(s)

La fiche fournisseur décrit une silhouette pleine en résine sans mécanisme. Expliquez pourquoi le dossier ne permet pas au candidat de déclarer une catégorie juridique d’arme. Indiquez à qui renvoyer la question si une incertitude sur l’objet réel ou son statut subsiste, selon la consigne interne du cas.

Ressources : D1, D2

E1-Q7 · 4 point(s)

Formulez un diagnostic documentaire limité aux éléments fournis : quel défaut visuel est signalé, quelle est sa longueur approximative, et quel contrôle ou essai ne doit pas être revendiqué dans ce cas ? Distinguez explicitement le signalement client d’un constat réalisé par l’atelier.

Ressources : D1, D2

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — préparation écrite du devis et contrôle d’un socle d’exposition

E2-Q1 · 4 point(s)

En utilisant D3, écrivez les intervalles de conformité internes pour la longueur, la largeur et l’épaisseur du socle, en millimètres. Rappelez quelle dimension correspond à chacun des axes X, Y et Z.

Ressources : D3, D4

E2-Q2 · 6 point(s)

Comparez chacune des trois mesures consignées dans D3 à son intervalle de conformité. Indiquez pour chaque dimension l’écart signé entre la mesure et la cote nominale, puis concluez « conforme » ou « non conforme » selon la tolérance interne du cas.

Ressources : D3, D4

E2-Q3 · 5 point(s)

Calculez le volume de l’ébauche et le volume nominal du socle fini, en mm³. Convertissez ensuite les deux volumes en cm³ en utilisant 1 cm³ = 1 000 mm³. Montrez les calculs ; négligez les arêtes adoucies et les patins comme demandé dans D3.

Ressources : D3

E2-Q4 · 4 point(s)

À partir des volumes calculés, déterminez le volume géométrique retiré entre l’ébauche rectangulaire et le socle nominal, puis le pourcentage de l’ébauche retiré. Donnez le pourcentage à un chiffre après la virgule et indiquez la formule utilisée.

Ressources : D3

E2-Q5 · 3 point(s)

Additionnez les cinq durées de D4 pour obtenir le temps de travail total en minutes, puis convertissez-le en heures et minutes. Ne transformez pas ce temps cumulé en délai calendaire de livraison.

Ressources : D4

E2-Q6 · 6 point(s)

Calculez le coût de main-d’œuvre, les frais internes de préparation et le prix de référence du devis selon les règles fictives de D4. Présentez les trois étapes, les unités monétaires et l’arrondi final au centime.

Ressources : D4

E2-Q7 · 5 point(s)

Rédigez une courte fiche de contrôle de fin de travail pour ce socle : consignez les trois résultats dimensionnels, précisez les deux vérifications visuelles ou d’identification encore requises selon D3 et D4, puis indiquez une mesure de prévention pertinente parmi celles données dans D2. N’inventez pas le résultat d’un contrôle qui n’est pas documenté.

Ressources : D2, D3, D4

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- CAP - Armurerie (fabrication et réparation)
- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAP - Armurerie (fabrication et réparation)